

Le label Événement Éco engagé remis à 5 événements angevins

Jean-Louis DEMOIS, Vice-président d'Angers Loire Métropole, et Éric PRUD'HOMME, Directeur régional de l'ADEME, en présence de Corinne BOUCHOUX, d'Hélène CRUYPENINCK, de Mathilde FAVRE D'ANNE, de Sophie LEBEAUPIN et de Charles DIERS, élus d'Angers Loire Métropole et de la Ville d'Angers étaient présents ce lundi 14 mars pour la remise du label Événement Éco engagé à 5 événements angevins. Cette initiative s'inscrit dans la stratégie de Transition écologique initiée par Angers Loire Métropole.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Transition écologique et du Contrat d'Objectifs Déchets Économie Circulaire (CODEC) signé en 2019 avec l'ADEME, Angers Loire Métropole a initié à partir de 2020 une démarche collective autour de l'éco responsabilité des événements sportifs, culturels, touristiques, citoyens, etc.

Facteurs d'attractivité pour le territoire et accueillant souvent un public nombreux, ceux-ci doivent aujourd'hui plus que jamais prendre en compte les enjeux de Transition écologique et la réduction des impacts environnementaux.

Beaucoup d'organiseurs, déjà sensibilisés, ont commencé à initier des actions en ce sens depuis plusieurs années mais chacun travaillait de son côté et manquait parfois de temps et d'outils pour avancer plus efficacement dans cette démarche. C'est la raison pour laquelle ils ont répondu nombreux à la proposition d'Angers Loire Métropole de créer un groupe de travail réunissant une vingtaine d'organiseurs (petits et grands événements, portés par les collectivités ou des associations) et d'acteurs engagés dans l'éco-responsabilité, en vue :

- D'échanger et de partager des expériences, de construire un socle commun d'actions à conduire ;
- D'inciter à l'engagement éco responsable via un processus de labellisation « Événement éco-engagé en Pays de la Loire » ;
- De contribuer à la généralisation de la démarche via la construction collective d'une boîte à outils partageable avec l'ensemble des acteurs du territoire pour faciliter le passage à l'action.

Un label porté par l'association Réseau Éco événement (REEVE)

Cette démarche a été menée en partenariat étroit avec l'Association REEVE (Réseau Éco événement en Pays de la Loire), qui a pour objectif d'accompagner l'ensemble de la filière événementielle de la Région Pays de la Loire pour que celle-ci contribue activement au développement de pratiques vertueuses et responsables. Conventionnée avec l'ADEME depuis plusieurs années, REEVE est porteuse et gestionnaire du label (en lien avec un référentiel de 105 engagements portant sur 8 enjeux : impact sur le site d'accueil, consommation de ressources, déplacements, alimentation, gestion des déchets, accessibilité pour tous, sensibilisation des publics et amélioration continue en interne).

5 événements angevins labellisés

Malgré le contexte sanitaire qui a fortement impacté le secteur événementiel depuis 2 ans, 5 événements angevins ont relevé avec brio le défi d'une labélisation en 2021 et début 2022 : **Nature is bike** (organisé par Destination Angers), **L'été au Lac** (organisé par la Ville d'Angers), **le Cross du Courrier de l'Ouest, la Journée sur « La Transition écologique et les représentants du personnel »** (organisée par l'Observatoire CEZAM) ainsi que **Premiers Plans 2022**.